

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2022

<b>DÉLIBÉRATION N°CP2022- 10/5/25 DOSSIER N°5383</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION MILIEUX AQUATIQUES</b>
--	---

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Mary-Line COINDAT à Eric BODEAU  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Patrice FILLOUX à Thierry BOURGUIGNON  
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Aménagement du Territoire/PAT-ENV  
EAU/ASS*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : Demande de subvention Milieux Aquatiques**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
Vu la délibération n°CD2022-05/4/19 du Conseil départemental du 20 mai 2022 approuvant le règlement d'aide pour la restauration des milieux aquatiques (Fiche N° 7/2/1)  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2022-10/5/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- Décide d'accorder la subvention récapitulée dans le tableau ci-après :

Bénéficiaire	Objet de la demande	Montant HT de la dépense	Montant TTC de la dépense	Montant subventionnable par le Département	Participations financières sollicitées	Montant de la subvention départementale
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret  Dossier : 00007305	réalisation de l'étude Diagnostic/ Programmation en vue de la préparation du Contrat Territorial Creuse aval 2024-2029	99 958,33 €	119 950,00 €	119 950,00 €	Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %) Région Nouvelle Aquitaine (20 %)	<b>11 995,00 €</b>  (10 %)*

\* taux maximum

- autorise la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision ;

- dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental :  
 Chapitre 917.38 – article 204141 op.19.

Mmes Armelle MARTIN, Mary-Line COINDAT (ayant donné pouvoir à M.BODEAU), MM Eric BODEAU, Philippe BAYOL, élus de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret n'ont pas pris part au vote

**Adopté : 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
 Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**